

Ecrit par le 15 décembre 2025

La vauclusienne Morgane Lannuzel nouvelle présidente du Conseil régional de l'ordre des géomètres-experts



Morgane Lannuzel vient d'être élue présidente du Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts de Marseille par les 206 géomètres-experts de Corse et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Géomètre-expert, expert de justice et formatrice basée à Valréas, Morgane Lannuzelest membre du Conseil de l'ordre régional depuis 8 ans, notamment en tant que responsable des stagiaires, et membre de la commission de validation des stages, gestion de conciliations, enquêtes et plaintes. La nouvelle présidente est élue jusqu'en 2027, pour un mandat de 2 ans.

En Vaucluse, on compte 27 géomètres-experts dont <u>François Verzier</u> et <u>François Deneufbourg</u>, nouveaux membres siégeant au sein du l'Ordre régional. Ces derniers sont respectivement en charge des stagiaires et des assurances

Les missions

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGE a pour vocation à





Ecrit par le 15 décembre 2025

représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs. Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinale a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.

« Lutter contre l'étalement urbain pour préserver nos espaces naturels, agricoles et forestiers. »

Morgane Lannuzel, présidente du Conseil régional de l'ordre des géomètres-experts

Les enjeux de la sobriété foncière

L'élection de la nouvelle présidente a été l'occasion également pour l'Ordre régional de rappeler aux acteurs publics et privés du territoire qu'elle se tient à leur côté pour les accompagner dans leurs projets d'aménagement à l'heure des enjeux de sobriété foncière. Une notion mal maîtrisée par les Français puisque si 82% d'entre eux se montrent favorables à la lutte contre l'étalement urbain, seulement 32% estime connaître la notion d'artificialisation*. Dans le même temps, ils ne sont qu'un sur deux à être disposé à ce qu'une nouvelle construction s'implante à proximité de leur jardin (52%).

« Il nous faut lutter contre l'étalement urbain pour préserver nos espaces naturels, agricoles et forestiers, mais cela ne pourra pas se faire sans emporter l'adhésion de nos concitoyens, explique Morgane Lannuzel, Nous devons faire preuve de pédagogie tout en restant à l'écoute de leurs aspirations. »

Les propositions de la profession

Afin d'identifier ces bonnes pratiques, les géomètres-experts ont organisé des Assises Nationales de la Sobriété Foncière en juillet dernier. Elles ont réuni des chercheurs, des élus, et des acteurs publics et privés français et internationaux et débouché sur 17 propositions qu'ils ont ensuite pu partager à leurs interlocuteurs dans la région. La profession plaide avant tout pour une mise en œuvre contextualisée de ces objectifs afin de prendre compte les atouts, les contraintes et les besoins de chaque territoire qu'il soit urbain, périurbain, rural, de montagne, en zone littorale...

« C'est la première fois qu'un parcours de formation propose d'aborder la sobriété foncière dans sa globalité. »

Luc Lanoy, vice-président du Conseil supérieur national de l'ordre des géomètres_experts

Des formations ouvertes aux acteurs de l'aménagement

Forts de leurs expertises sur le sujet, les géomètres-experts viennent de lancer, avec le soutien de la <u>DGALN</u> (Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature), <u>un programme de formation</u> ouvert à tous les acteurs publics et privés de l'aménagement des territoires et du cadre de vie. Les géomètres-experts, bien sûr, mais également les agents territoriaux, architectes, urbanistes,

15 décembre 2025 l

Ecrit par le 15 décembre 2025

paysagistes...

« C'est la première fois qu'un parcours de formation propose d'aborder la sobriété foncière dans sa globalité, constate Luc Lanoy, vice-président du Conseil supérieur national de la profession présent lors de l'élection de Morgane Lannuzel. Le programme apporte un premier niveau de connaissances à tous les acteurs de la filière avant de leur livrer des solutions pour s'engager concrètement dans une démarche de lutte contre l'artificialisation des sols. »

L.G.

La nouvelle composition de l'Ordre

Comme tous les deux ans, les géomètres-experts de la région se sont réunis pour renouveler un tiers des élus du Conseil régional. Voici la nouvelle équipe : Morgane Lannuzel (présidente), Hugo Petroni (vice-président), Philippe Manfredi (trésorier), Nathalie Marti (secrétaire), Sarah Lefebvre, Bernard Masala, Vincent Picard, François Verzier et François Deneufbourg (membres).

Séverine Vernet première femme Présidente du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts

15 décembre 2025 |



Ecrit par le 15 décembre 2025





Jusqu'alors Première Vice-Présidente du Conseil supérieur de l'<u>Ordre des géomètres-experts</u>, <u>Séverine Vernet</u> accède à la Présidence à la suite du décès brutal de Joseph Pascual le 28 février dernier.

Élue Première Vice-Présidente du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts en 2021, et réélue le 15 juin 2023, Séverine Vernet succède à Joseph Pascual à la Présidence du Conseil supérieur.

Les dispositions du Décret n° 96-478 du 31 mai 1996, qui organisent la vie les instances ordinales, prévoient en effet des modalités pour en assurer la continuité : « Lorsque, pour quelque cause que ce soit, le président du Conseil supérieur cesse ses fonctions avant le terme de son mandat, le premier vice-président lui succède pour la période restant à courir jusqu'à ce terme. Cette annonce intervient dans un contexte particulièrement douloureux pour l'ensemble de la profession. Joseph était un Président solaire, visionnaire et estimé de toutes et tous. C'est pourquoi je souhaite poursuivre les travaux qu'il avait engagés, notamment sur la place de l'Ordre dans la société et son rôle pour permettre l'accélération des nécessaires transitions écologique et sociétale. Pour y parvenir, je sais pouvoir compter sur le soutien total de mes consœurs et confrères ainsi que de l'ensemble des équipes du siège de l'Ordre », a déclaré Séverine Vernet.

15 décembre 2025 l

Ecrit par le 15 décembre 2025

La nouvelle Présidente du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts souhaite inscrire pleinement son action dans la poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du plan stratégique « géomètre-expert 2030 ». Elle s'impliquera tout spécialement dans les transformations métier qu'induit la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN), puisqu'elle est également Présidente des Assises Nationales de la Sobriété Foncière qui se dérouleront les 3 et 4 juillet prochains.

Elle préside en outre la commission Compliance visant à faire de l'Ordre une instance de régulation et de supervision de la profession et s'est particulièrement distinguée par son investissement sur les sujets liés à la formation et au foncier. Diplômée Ingénieur de l'École supérieure des Géomètres et Topographes d'Évry (91) en 1996, Séverine Vernet intègre ensuite un cabinet dans le Val-d'Oise pour y réaliser son stage final. En 2000, elle s'inscrit au tableau de l'Ordre des géomètres-experts pour exercer au sein du cabinet Bonnier Vernet Floch. Séverine Vernet est également expert près la Cour d'appel de Versailles.

Soucieuse de s'engager au service de sa profession, Séverine Vernet prend la présidence du Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts d'Ile-de-France de 2013 à 2017 et est élue Vice-Présidente du Conseil supérieur en 2015. Elle en devient Première Vice-Présidente en juin 2021 avant d'être réélue le 15 juin 2023.